



## INSCRIPTION

### Stage d'expression créatrice - Mars 2024

A nous renvoyer avec les arrhes à l'adresse ci-dessus.

Nom :

Prénom :

**Je m'inscris au stage d'expression créatrice qui se déroulera**

**Le 30/31 mars et 1 avril 2024 de 10h à 12h30 et de 14h à 17h00**

Je verse 10€ de cotisation (adhésion annuelle) à l'association par chèque et un montant de 140€ pour la réservation du stage. (Celui-ci ne sera pas débité jusqu'à la réalisation du stage.) Le reste du règlement de 140€ se fera lors du stage. Les chèques sont à mettre à l'ordre de l'association Pot à peau.

En vous remerciant. Cordialement. *L'association Pot à peau*

#### **Date et signature**

#### *Article 6 – Fonctionnement des stages « loisirs »*

*Les places étant limitées la réservation est recommandée et se fait par le versement d'arrhes à hauteur de 50% du tarif du stage.*

*Ce versement valide la réservation et engage le participant.*

*En cas d'annulation ou de désistement en dehors des cas de force majeure, ces arrhes seront perdues.*

*Cas de force majeure :*

*Déménagement à plus de 50km, Maladie grave ou handicap déclaré, Perte d'emploi et de revenu.*